



LUMIÈRE SUR
LA PLACE DES JEUNES DANS
LES LIEUX DÉCISIONNELS
SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

*Pour faire une
place aux jeunes!*



Table des matières

Citoyenneté et participation.....	4
Jeunes et instances décisionnelles : des alliances à raffermir.....	5
Clientèle des organisations et présence des jeunes.....	6
Influence et contribution des jeunes.....	6
Les motivations à participer.....	6
TABLEAU - PRINCIPALES MOTIVATIONS À PARTICIPER AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES.....	7
Des obstacles à la participation des jeunes.....	7
TABLEAU - PRINCIPAUX OBSTACLES À LA PARTICIPATION DES JEUNES AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES.....	8
Des solutions pour une meilleure participation.....	8
Recommandations pour relever le défi de la participation des jeunes.....	9
Conclusion.....	10

Recherche et rédaction

*Rock Beaudet
Frédéric Lapointe
de Asynchrolab*

Comité de suivi de l'étude

*Steve Francoeur
Nicolas Fournier
Julie Richard
Niki Messas*

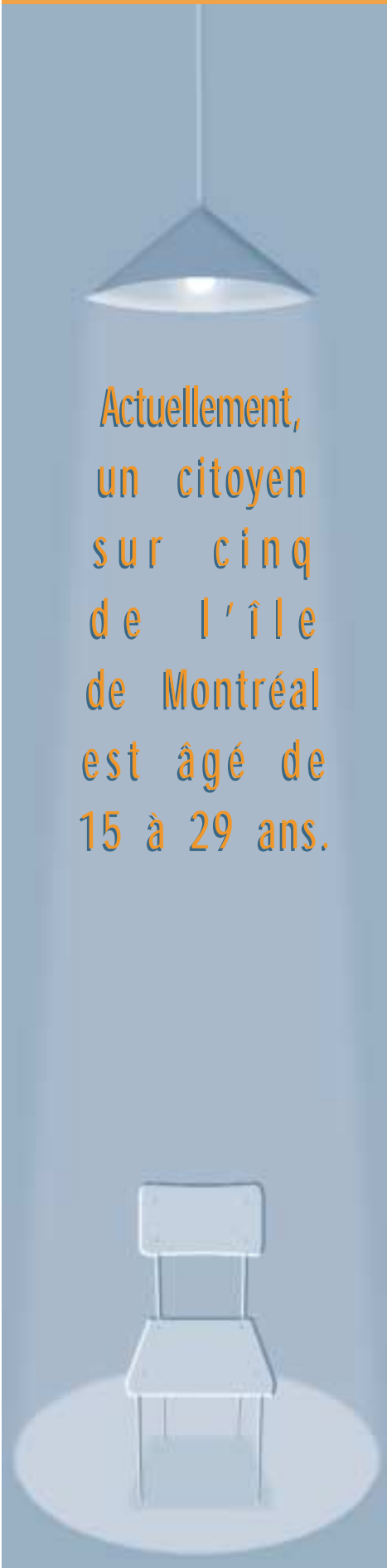
Coordination *Caroline Rioux*

Conception graphique
et infographie:
Daniel Vigneault

Pour le
Forum jeunesse
de l'île de Montréal
août 2001



Créé afin que soient pris en compte les besoins, la parole et la participation des jeunes dans le développement social, économique et culturel de l'île de Montréal, le Forum jeunesse est une table de concertation du CRDÎM où des jeunes et des acteurs du milieu jeunesse se penchent sur les problématiques des personnes âgées entre 12 et 30 ans.



Actuellement,
un citoyen
sur cinq
de l'île
de Montréal
est âgé de
15 à 29 ans.

Citoyenneté et participation

Un des facteurs déterminant le dynamisme à long terme d'une métropole est sa capacité d'offrir à ses jeunes citoyens des occasions de développement personnel et professionnel. Ces jeunes, la relève, représentent une proportion importante de la population de l'île de Montréal. Actuellement, un citoyen sur cinq de notre métropole est âgé de 15 à 29 ans.

Les jeunes, à Montréal comme partout au Québec, représentent la raison d'être de plusieurs organisations travaillant avec ou pour ceux-ci. En 1996, le Conseil permanent de la jeunesse avait d'ailleurs relevé la présence de 1550 organisations jeunesse pour le Québec. Avec tant de lieux possibles d'action, on peut se demander si les jeunes s'engagent ou non dans les instances décisionnelles de ces organisations. Est-ce que les jeunes Montréalais ont leur mot à dire dans les lieux de pouvoir des multiples groupes et institutions présents dans la société ? Ces lieux de pouvoir peuvent être aussi bien le conseil municipal, l'exécutif d'un syndicat, le conseil d'administration d'un CLSC ou celui d'une maison de jeunes œuvrant dans un quartier.

Plusieurs craintes ont été exprimées au sujet de la participation des jeunes lors du Sommet du Québec et de la jeunesse où les représentants de la jeunesse ont revendiqué une plus grande accessibilité aux lieux décisionnels de la société québécoise. En conclusion du Sommet, les différents participants (gouvernement, chefs d'entreprises, groupes communautaires, syndicats) ont reconnu officiellement l'importance d'ouvrir l'accès aux lieux d'influence et de décision aux jeunes. Dernièrement, le gouvernement du Québec réaffirmait cet objectif dans la politique québécoise de la jeunesse.

Mais quelle est la place réelle occupée par les jeunes dans les instances décisionnelles? Quels sont les principaux obstacles et facteurs qui facilitent ou non la participation des jeunes ? Peu d'études ont jusqu'à maintenant analysé ces questions. C'est pourquoi le Forum jeunesse de l'île de Montréal a réalisé cette étude.

Les résultats de l'étude s'appuient sur les réponses de 104 organismes provenant de six secteurs d'activité :

- ① développement social et économique;
- ② éducation;
- ③ culture, arts, sports et loisirs;
- ④ milieu politique;
- ⑤ santé;
- ⑥ milieu syndical.

Les jeunes
représentent
environ
12 % des
participants
aux instances
décisionnelles
de l'île de
Montréal.

Afin d'en vérifier les résultats et d'en approfondir l'analyse, 32 entrevues individuelles ont été réalisées auprès de jeunes (12 à 30 ans) actifs ou non actifs dans une instance décisionnelle d'un groupe de l'île de Montréal.

Les organisations interrogées dans le cadre de cette étude travaillaient majoritairement avec ou pour des jeunes. Des réponses d'organisations dont les activités s'adressaient occasionnellement ou d'aucune manière aux jeunes (20 % de tous les répondants) ont aussi été obtenues et traitées.

Jeunes et instances décisionnelles : des alliances à raffermir

Les 104 organisations de l'île de Montréal qui ont répondu au questionnaire nous ont révélé qu'un total de 143 jeunes faisaient partie des différentes instances décisionnelles. La majorité de ces jeunes siégeaient au conseil d'administration (68 % des jeunes) de l'organisation et très peu d'entre eux (8 %) siégeaient au comité exécutif. Dans l'ensemble, 55 % des organisations avaient au moins un jeune dans leurs instances décisionnelles.

Les jeunes représentent environ 12 % des participants aux instances décisionnelles de l'île de Montréal. Nous sommes ainsi loin du poids des jeunes de 15 à 30 ans qui représentent 20 % de la population. En plus, il faut souligner deux éléments importants qui teintent ce portrait. Premièrement, la majorité des organismes interrogés travaillaient avec ou pour les jeunes. Dans l'ensemble des organismes de l'île, la proportion de jeunes est probablement beaucoup plus basse que ne l'indiquent ces résultats. Deuxièmement, on peut faire l'hypothèse que les organismes ayant décidé de répondre à notre questionnaire avaient généralement une sensibilité accrue pour la jeunesse.

Le secteur du développement social et économique se démarque en étant celui dont le plus grand nombre d'organisations (57 %) ont au moins un jeune dans leurs instances décisionnelles et où ce nombre de jeunes, par instance, est le plus élevé (généralement 3 jeunes). Le secteur de l'éducation a également 57 % de ses organisations ayant au moins un jeune siégeant aux instances. Cependant, dans ce secteur, les jeunes sont généralement deux à siéger par organisation. En proportion du nombre de répondants, les secteurs des milieux politique et syndical représentent ceux où on retrouvait le plus souvent aucun jeune dans les instances (50 %).

L'étude a révélé que 52 % des jeunes avaient obtenu leur poste à la suite d'une élection normale. Seulement 33 % d'entre eux comblaient un siège qui était réservé aux jeunes. Enfin, 15 % des jeunes ont obtenu leur siège par nomination. Notons que les

La grande majorité des organisations reconnaissent une contribution positive (réelle ou potentielle) de la participation des jeunes.

organisations qui réservent un ou des sièges sur leurs instances décisionnelles ont généralement ceux-ci comme clientèle principale (76 %).

La proportion de jeunes femmes et de jeunes hommes siégeant aux instances décisionnelles est relativement la même, tous secteurs confondus. La proportion de jeunes hommes demeure cependant plus élevée dans les milieux politique et syndical.

Clientèle des organisations et présence des jeunes

Les résultats témoignent qu'il est plus fréquent de faire une place aux jeunes dans les organisations s'adressant directement à ceux-ci. En contrepartie, les organisations ayant des services ne s'adressant pas spécifiquement à des jeunes s'avèrent plus nombreuses à n'avoir aucun jeune dans leurs instances (64 %).

Certains mécanismes peuvent être utilisés pour consulter les jeunes et l'utilisation de ces différents mécanismes varie selon la clientèle des organisations. Par exemple, les organisations s'adressant directement à des jeunes sont plus nombreuses à avoir créé des lieux de consultation formels, alors que les organisations ne s'adressant pas directement à ceux-ci utilisent plus généralement des consultations informelles ou ne consultent pas les jeunes.

Influence et contribution des jeunes

Les jeunes actifs et les organisations trouvent généralement que l'influence des jeunes sur la prise de décision s'avère soit significative, soit importante. Les jeunes actifs ont mentionné que leur influence était proportionnelle à celle des autres membres de l'instance décisionnelle. À l'inverse, les jeunes non actifs étaient, eux, nombreux à estimer que l'influence des jeunes dans les lieux décisionnels était relativement faible.

La grande majorité des organisations reconnaissent une contribution positive (réelle ou potentielle) de la participation des jeunes. Par exemple, les organisations ont mentionné que les apports des jeunes étaient leurs idées innovatrices (64 %), leur dynamisme et leur énergie (61 %) et leur représentativité (57 %). Les jeunes actifs et non actifs ont une vision assez similaire de l'apport des jeunes aux instances décisionnelles.

Les motivations à participer

En cherchant à identifier les motivations que peuvent avoir les jeunes à participer aux instances décisionnelles, nous avons découvert que les jeunes actifs et les organisations étaient généralement sur la même longueur d'onde pour identifier ces éléments.

Plusieurs
éléments
peuvent faire
obstacles ou
limiter la
participation
des jeunes aux
instances
décisionnelles.

Pour leur part, les jeunes non actifs identifient différentes raisons pouvant motiver les jeunes dans leur implication. Bien qu'ils identifient l'attachement à une cause et la possibilité d'un réel changement comme les facteurs qui pourraient, eux-mêmes, les motiver à participer, ils croient plutôt que les jeunes engagés le sont pour la valorisation ou pour ajouter des expériences à leur curriculum vitae. Cela vient faire écho au fait qu'ils n'attribuent pas aux jeunes actifs le pouvoir de changer les choses.

PRINCIPALES MOTIVATIONS à PARTICIPER AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES

Selon les organisations	Selon les jeunes actifs
① Influencer les décisions (36 %)	① Influencer les décisions et donner son point de vue (13/16)
② Prôner les intérêts des jeunes (30 %)	② Changer les choses (10/16)
③ Parfaire ses compétences (21 %)	③ Parfaire ses compétences (4/16)
④ Engagement social (12 %)	④ Comprendre (3/16)
⑤ Éducation à la citoyenneté (11 %)	

Les pourcentages et les ratios sont relatifs au nombre de fois où des répondants ont mentionné ce facteur.

Des obstacles à la participation des jeunes

Plusieurs éléments peuvent faire obstacles ou limiter la participation des jeunes aux instances décisionnelles. Certains obstacles ont été mentionnés par les jeunes, actifs et non actifs, ainsi que par les organisations comme étant des freins à la participation des jeunes. Ces éléments consensuels se retrouvent dans les solutions proposées ainsi que dans les recommandations.

Nous avons cherché à identifier si certains éléments comme l'origine ethnique, la langue d'origine, le sexe ou l'âge venaient créer des obstacles supplémentaires à l'intégration des jeunes. De ces éléments, seule une langue d'usage différente de la langue utilisée dans l'instance décisionnelle a été identifiée comme un élément qui pourrait créer un frein pour les jeunes.

La grande majorité des organisations qui ont répondu se sont dites favorables à une présence accrue des jeunes dans leurs instances décisionnelles.

PRINCIPAUX OBSTACLES À LA PARTICIPATION DES JEUNES AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES

Selon les organisations	Selon les jeunes
① Manque de motivation et d'intérêt de la part des jeunes (23 %)	① Manque d'expérience, de connaissances et de confiance en soi (20 mentions)
② Manque d'expérience et de confiance en soi (20 %)	② Manque de motivation et d'intérêt, peur d'être inutile (19 mentions)
③ Fonctionnement des lieux de décisions (langage, procédures, bureaucratie) et complexité des dossiers (16 %)	③ Manque de temps (13 mentions)
④ Manque de temps (16 %)	④ Manque d'ouverture d'esprit, l'âge des participants et l'isolement (11 mentions)
⑤ Difficulté à rejoindre les jeunes et manque de constance de leur part (12 %)	⑤ Facteurs monétaires (8 mentions)
⑥ Manque d'ouverture de la part des organisations (10 %)	

Des solutions pour une meilleure participation

La grande majorité des organisations qui ont répondu à notre questionnaire se sont dites favorables à une présence accrue des jeunes dans leurs instances décisionnelles (66 %). Cette ouverture de leur part laisse présager que les solutions proposées devraient être bien accueillies.

Les solutions mises de l'avant par les organisations et par les jeunes sont :

- ✓ une mobilisation des jeunes, tant en les incitant à se présenter aux élections des différentes organisations qu'en les informant des lieux de participation, tout en les sollicitant personnellement afin qu'ils participent davantage aux instances décisionnelles.
- ✓ une ouverture de la part des organisations afin de faire une place aux jeunes : ouverture à leur présence, mais aussi à leurs idées.

Les organisations suggèrent aussi la mise sur pied de programmes de formation pour les jeunes ainsi que la création de comités jeunesse. Pour leur part, les jeunes se sont montrés favorables à des mesures de parrainage. Mentionnons qu'à la suite d'une question posée en entrevue, la grande majorité des jeunes s'est dite favorable à

La mise en place de sièges réservés pour les jeunes dans toutes les instances décisionnelles constitue notre première recommandation.

l'insertion de sièges réservés pour les jeunes et comblés par le biais d'une élection plutôt que par nomination.

De plus, certaines conditions de la situation personnelle des jeunes ou de l'instance décisionnelle peuvent faciliter une meilleure participation, notamment :

- ✓ Un droit de parole équitable.
- ✓ Le sentiment d'appartenance.
- ✓ La connaissance du sujet traité.
- ✓ Le soutien et la reconnaissance.
- ✓ L'exercice d'un certain pouvoir.

Recommandations pour relever le défi de la participation des jeunes

L'ensemble de la démarche, tenant compte tant des positions exprimées par les organismes que par les jeunes actifs ou non, a mené à la formulation de quatre (4) recommandations.

① Des sièges réservés pour les jeunes

La mise en place de sièges réservés pour les jeunes dans toutes les instances décisionnelles constitue notre première recommandation. Les sièges réservés assurent aux jeunes une place au sein des instances décisionnelles, garantissant ainsi que leur point de vue sera entendu. Cette recommandation a l'avantage de ne pas s'avérer contraignante pour les organisations qui font déjà une place aux jeunes. Cependant, elle contraint les autres organisations à faire l'effort de solliciter des jeunes, même dans les secteurs où leur participation n'est pas naturelle. Ainsi, ils pourront donner leurs points de vue sur les orientations de l'organisme, sur les activités ou sur les services offerts.

② Le parrainage

Le parrainage s'avère être une recommandation clé devant permettre une intégration harmonieuse des jeunes dans les instances décisionnelles des organisations. La mise en place d'une relation de parrainage, voire même de mentorat, entre des personnes d'expérience et des nouveaux venus représente une solution qui vise à familiariser adéquatement les jeunes aux différents aspects de l'organisation et aux différents dossiers, en plus de créer un lien plus intime avec une personne d'expérience dans l'organisation.

Tous les acteurs concernés devront faire preuve d'une réelle volonté de changement et mettre les moyens en place pour que ces changements se produisent.

③ La formation et l'information

Il importe de sensibiliser les jeunes à l'importance de la participation, ce que certains appellent « la formation à la citoyenneté », pour les amener à prendre part au processus décisionnel. Il faut aussi réaliser les actions nécessaires pour préparer les jeunes au rôle qu'ils auront à jouer dans ces instances décisionnelles. Ainsi, les programmes de formation et d'information pour les jeunes auraient trois grands objectifs :

- ✓ Inciter de nouveaux jeunes à s'engager, en leur donnant des exemples concrets et en leur expliquant le rôle que joue un représentant sur une instance décisionnelle.
- ✓ Outiller les jeunes pour qu'ils puissent exercer une influence réelle dans les instances décisionnelles.
- ✓ Créer un site Internet présentant de l'information sur les lieux accessibles aux jeunes, les modes d'élections, les tâches des différents administrateurs dans diverses organisations et classer ces informations par sujets et par régions.

④ La sensibilisation

Les organisations doivent être sensibilisées à l'importance de faire une place aux jeunes. Elles doivent être informées des nombreux facteurs qui favorisent une meilleure intégration des jeunes aux instances décisionnelles. Il faut donc sensibiliser les organisations à l'importance d'inclure des jeunes dans leurs instances, aux apports de ceux-ci à l'organisation, aux gestes que l'organisation peut poser pour faciliter leur insertion ainsi qu'aux éléments à éviter à tout prix.

Conclusion

Le défi de la participation des jeunes est donc double : les jeunes devront avoir la volonté et la motivation de participer aux instances décisionnelles et les organisations devront faire preuve d'ouverture aux jeunes dans le but leur faire une place réelle ayant un impact significatif sur les décisions. Pour relever ces défis, tous les acteurs concernés devront faire preuve d'une réelle volonté de changement et mettre les moyens en place pour que ces changements se produisent.

LUMIÈRE SUR

LA PLACE DES JEUNES DANS
LES LIEUX DÉCISIONNELS
SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

Une étude réalisée par



www.forumjeunesseilede Montreal.org

avec la participation financière

CDDM



Conseil régional
de développement
de l'île de Montréal

www.cddm.org

Québec 

Secrétariat
à la jeunesse

www.sorimat.gouv.qc.ca/jeunes/

